

et le 17 juillet 1913, il se rendrait compte que ses idées relatives au maintien et même à l'augmentation des forces navales de l'empire, ne concordent pas avec les vues de l'amirauté britannique. M. Churchill, dans le discours que j'ai sous les yeux, mais dont je ne fatiguerai pas aujourd'hui la Chambre par sa lecture, soutient que c'est le devoir du gouvernement britannique de fournir ce qui a été perdu pour l'empire par l'action malheureuse du Sénat. Telle est la situation existante aujourd'hui, autant que je peux m'en rendre compte.

Encore une autre observation au sujet de mon très honorable ami. A différentes occasions, durant les vacances, il a appuyé sur l'idée que la population ne devait pas se lancer dans un projet quelconque d'accorder de l'aide pour la défense navale de l'empire et il a mis en regard du coût élevé de l'existence le prix des dreadnoughts, lors de son discours à Hamilton.

Il déplore, et ses journaux déplorent avec lui, l'établissement au Canada d'une société de constructions maritimes. Mais qui donc l'an dernier au Parlement parlait en faveur de l'établissement d'arsenaux? Si je ne me trompe, c'était mon très honorable ami qui, depuis, a fait ces discours intéressants dans certaines localités du pays. Qui donc désirait l'an dernier que le pays s'embarquât dans l'adoption d'un programme naval permanent qui aurait coûté au pays au moins \$150,000,000? Et qui donc désirait que cela fût fait sans donner au peuple canadien aucune possibilité d'exprimer son opinion à ce sujet? Mais c'étaient mon honorable ami et ses partisans et leurs amis au Sénat qui désiraient adopter cette conduite. S'il y a un avocat et un avocat très ardent de l'établissement d'arsenaux au Canada, cet avocat existe dans la personne de mon très honorable ami le chef de l'opposition. Mais j'ai entendu dire que, dans différentes parties du pays, mon très honorable ami n'avait pas été aussi clair qu'il l'a été dans son discours en cette enceinte. Je n'ai pas constaté que dans ses discours de Châteauguay il ait donné un grand développement à cet argument. Si pourtant je me trompe dans mon appréciation de la conduite qu'il a adoptée lors de cette campagne, je reprendrai mon siège pour lui permettre de corriger ce que j'ai dit.

Mon très honorable ami semblait très inquiet de la situation des affaires à propos du terminus de Québec. Il y a quelques mois, j'ai eu l'honneur et le plaisir de parler dans un banquet donné à Québec et je me

suis étendu assez longuement alors sur cette question. Je regrette que mon très honorable ami soit si mal renseigné sur quelques sujets dont il a parlé aujourd'hui. Il a pris sur lui de dire que l'administration de la compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique n'était pas d'accord avec le Gouvernement au sujet de certains changements qui ont été introduits. Je voudrais qu'il nous donne la source de ses renseignements qui l'autorise à parler ainsi. Mon honorable ami le ministre des Chemins de fer et Canaux (M. Cochrane) m'informe que cette affirmation n'est pas revêtue du sceau de l'exactitude.

Sir WILFRID LAURIER: Je n'ai pas dit cela. J'ai dit qu'aucun renseignement n'avait été présenté pour montrer que la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique avait consenti aux changements.

M. BORDEN: Je regrette d'avoir mal compris mon honorable ami; j'ai réellement compris qu'il avait dit ce que je viens de déclarer. Si c'est simplement un désir de renseignements qui a poussé mon très honorable ami à faire allusion à ce sujet, je puis lui donner maintenant le renseignement que le Grand-Tronc-Pacifique a consenti aux modifications. J'espère que cette déclaration contribuera beaucoup à soulager l'inquiétude dont mon très honorable ami semble souffrir à cet égard. Le terminus de Québec sera prêt, mon honorable ami le ministre des Chemins de fer et des Canaux m'en donne l'assurance, au moment où la ligne sera terminée, et les travaux de construction sont poussés avec toute la rapidité possible. Malheureusement, certains délais se sont produits à la suite d'affaires relatives au pont de Québec, sous l'administration de mon très honorable ami, et que je ne m'arrêterai pas à étudier ce soir. Cela a retardé jusqu'à un certain point l'entreprise. On me donne l'assurance que la gare du marché Champlain et la gare commune au Grand-Tronc-Pacifique et au Pacifique-Canadien, qui sera un monument digne de la ville où il est situé et des grandes compagnies de chemin de fer qui l'utiliseront, seront bientôt commencées. Les ateliers à Saint-Malo sont déjà commencés et la construction en sera poussée aussi rapidement que possible. De plus, nous avons fait à Québec ce que mon très honorable ami aurait pu entreprendre depuis longtemps, je veux dire la construction d'un bassin de radoub très beau et très commode qui sera utilisé par les grands navires remontant le Saint-Laurent et qui n'a